



www.journaldumali.com

Journal du Mali

L'hebdo

N°454-455-456 du 21 décembre 2023 au 8 janvier 2024



2024

LES GRANDS DOSSIERS À SUIVRE

GRATUIT
Ne peut être vendu

Une nouvelle année débute avec son lot d'incertitudes et de questions. Journal du Mali fait le point sur les grands évènements qui devraient marquer 2024.



Ibrahim part souvent rencontrer ses partenaires à l'étranger.

Avec sa carte **Elite**, son voyage est assuré et ses paiements sécurisés.



Cartes prépayées **Mastercard BDM**

À chacun sa carte !

VOS AMBITIONS N'ONT PAS DE LIMITES

Avenue Modibo Kéita • BP 94 Bamako Mali
TEL : (+223) 20 70 04 00 • FAX : (+223) 20 22 50 85 / 20 22 42 50



ÉDITO

Relever les défis

Ce serait un euphémisme que de dire que le temps passe à une vitesse phénoménale. Du moins, cette impression est prégnante. La fin de l'année est aussi très souvent l'heure du bilan. Ce que nous avons pu faire et surtout tout ce que nous n'avons pas pu faire. Ce temps est aussi consacré aux projections. Nouvelle année, nouveau départ, nouveaux projets. Et, le plus souvent, nous sommes pris par le temps, et déjà décembre 2024, décembre 2025... Toutefois, dans un monde en perpétuelle mutation, le besoin de se renouveler n'est plus optionnel mais essentiel. Sortir de sa zone de confort pour conquérir de nouveaux marchés, consolider certaines positions, mais aussi lâcher prise si nécessaire. Le numéro du Journal du Mali que vous lisez est le dernier de cette année 2023. Une année riche en évènements, mais très mouvementée. Nous avons essayé au mieux de vous fournir l'information « vraie », dans un environnement où les médias traditionnels ne sont plus du tout ceux vers lesquels les Maliens se tournent pour s'informer. Dans un environnement également où l'épée de Damoclès permanente au-dessus de la tête des journalistes en a contraint certains à rentrer dans les « rangs » et à communiquer plutôt qu'à informer. Tout n'a pas été parfait et tout ne l'est pas. C'est le lieu de les reconnaître nos limites, de les identifier, afin d'en tirer les leçons. Pour l'année qui vient et qui ne manquera sûrement pas d'intérêt, nous continuerons à vous marquer. Grâce à de nouvelles rubriques, un rendu visuel plus audacieux, des thématiques approfondies. Chaque nouvelle année, chaque nouveau jour est un défi. Qu'on le veuille ou non, on peut choisir de grimper et de s'attaquer à ces défis ou tenter de contourner le mur au risque de ne jamais trouver l'ouverture pour passer de l'autre côté. Le défi de continuer à vous informer en dépit d'un contexte peu favorable, nous le relevons. Parce que nous vous le devons. Bonne année à tous.

BOUBACAR SIDIKI HAIDARA

LE CHIFFRE

27

C'est le nombre de personnes mortes suite au chavirement d'une pinasse dans la région de Tombouctou le 18 décembre 2023 selon un bilan provisoire.

ILS ONT DIT...

- « La stratégie de commercialisation du sucre a été pensée de sorte à éliminer les grossistes et les demi-grossistes pour mettre en place des structures qui peuvent le commercialiser directement au détaillant ». **Moussa Alassane Diallo, ministre de l'Industrie et du Commerce**, 19 décembre 2023.
- « Personne ne viendra imposer quoi que ce soit au Niger. Les Nigériens ne pourront plus accepter cela. Nous avons franchi un cap que plus jamais personne ne viendra nous dicter ce que nous devons faire. Il faut bien que cela soit entendu ». **Ali Mahamane Lamine Zeine, Premier ministre de transition du Niger**, 18 décembre 2023.

Donnez votre avis
sur **Journal du Mali**

UN JOUR, UNE DATE

21 décembre 1971 : Fondation de Médecins sans Frontières.



Le président égyptien **Abdel Fattah Al-Sissi** a été réélu à la tête du pays pour un nouveau mandat de six ans selon les résultats officiels proclamés le 18 décembre. Il a recueilli 89,6% des voix pour remporter sa troisième élection présidentielle.



Le leader religieux **Chouala Bayaya Haidara** a été placé sous mandat de dépôt le 20 décembre par le procureur du tribunal de lutte contre la cybercriminalité. Il est poursuivi pour des faits d'atteinte au crédit de l'Etat et propos tendant à troubler l'ordre public.

LA PHOTO DE LA SEMAINE



En séjour à Alger dans le cadre du forum pour la Paix, l'Imam Mahmoud Dicko a été reçu par le président algérien Abdelmadjid Tebboune. 19 décembre 2023.

2024 : UNE TRANSITION À DURÉE INDÉTERMINÉE

Déjà reportée à deux reprises, l'élection présidentielle qui marquera le retour à l'ordre constitutionnel au Mali devrait se tenir en 2024. Initialement prévue pour février, en accord avec la CEDEAO, elle a été repoussée sine die en septembre dernier, sans l'approbation de l'institution sous-régionale. Même si cette dernière semble dans une nouvelle posture conciliante, ses relations avec le Mali pourraient à nouveau se tendre dans les mois à venir. Les partis politiques, dans l'incertitude, doivent se préparer pour une élection dont les dates ne sont pas encore connues.

MOHAMED KENOUI

Les dates de l'élection présidentielle initialement prévues pour le dimanche 4 février 2024 (premier tour) et le dimanche 18 février 2024 (second tour) éventuellement, connaîtront un léger report, pour des raisons techniques (...) Le Gouvernement de la Transition précise que les nouvelles dates de l'élection présidentielle feront l'objet de communiqué ultérieurement, après échange avec l'Autorité indépendante de Gestion des Élections (AIGE), annonçait le 25 septembre 2023 le ministre d'État de l'Administration territoriale et de la Décentralisation, Porte-parole du gouvernement, Colonel Abdoulaye Maïga. Trois mois après, les autorités de la Transition n'ont toujours pas communiqué de nouvelles dates pour cette élection très attendue.

S'accorder avec la Cedeao
Alors qu'elle était attendue lors du sommet du 10 décembre dernier pour se prononcer enfin sur le report de la présidentielle au Mali, la Cedeao s'est contentée d'une réaction à minima, déplorant les « décisions prises unilatéralement en ce qui concerne la mise en œuvre du programme de transition qui avait été convenu avec la Cedeao ». L'organisation sous-régionale, après avoir levé l'interdiction de voyage qui pesait sur certaines hautes autorités maliennes, a aussi décidé d'engager une troïka présidentielle, composée des Présidents du Nigéria, du Bénin et de la Guinée-Bissau, à entreprendre d'urgence des visites au Burkina Faso, en Guinée et au Mali, en vue de renouer de

dialogue avec ces trois pays pour la mise en œuvre inclusive du programme de transition. « Cette réaction de la Cedeao signifie qu'elle a pris acte du report de la présidentielle au Mali et qu'elle va s'employer à trouver avec les autorités maliennes de nouvelles dates, qui tiennent dans un délai raisonnable », estime un analyste. « Je pense que le fait de lever l'interdiction de voyage, de décider de renouer le dialogue avec les autorités de la Transition et aussi que le Représentant permanent et Ambassadeur du Mali auprès de la Cedeao ait été reçu dans la foulée par le Président de la Commission de l'institution sont autant de signes annonciateurs d'une certaine décrispation à venir dans les relations », poursuit-il. Pour un expert politique qui a requis l'anonymat, le seul point d'achoppement entre les deux parties pourrait être la durée d'une nouvelle prolongation de la transition. « Les autorités



La non tenue de la présidentielle en 2024 pourrait conduire à un bras de fer entre les autorités de la transition et la classe politique, ainsi que la Cedeao.

nouvelles sanctions contre le Mali ». Selon certains observateurs, il n'est pas exclu que le léger report de la présidentielle soit au-delà de 2024. « Les autorités pensent aujourd'hui être dans une position de force vis-à-vis de la Cedeao et de la classe politique ».

Les partis politiques dans l'expectative Si des signes avant-coueurs sont là, des partis politiques se projettent déjà vers la présidentielle. À l'annonce du report, en septembre dernier, plusieurs formations se sont opposées et exigé la tenue d'une nouvelle prolongation de la présidentielle aux dates initiales de février 2024. Mais,

Bocary Tretta, la préparation de la prochaine élection présidentielle a débuté dans l'ancien parti présidentiel depuis la tenue du Congrès extraordinaire, en août dernier, en démarchant dans un premier temps certaines formations de la classe politique et de la société civile. « Nous avons ensuite mis en place des commissions de travail et créé des structures pour une meilleure participation à ces élections, à commencer par une commission qui a travaillé sur la carte politique, que nous avons adaptée à l'organisation interne du parti. Nous avons créé de nouvelles sections et fédérations régionales, confor-

REPÈRES

25 septembre 2023 :

Le gouvernement annonce un léger report de la présidentielle initialement prévue en février 2024.

10 décembre 2023 :

A l'issue de son sommet la Cedeao déplore une décision prise unilatéralement et décide de renouer le dialogue avec les autorités de transition.

3 à 6 mois :

Durée du délai supplémentaire pour l'organisation des élections proposée par certains politiques.

que l'Adema aura son propre candidat, comme recommandé lors du dernier Congrès, et que le parti travaillera à ce que ce candidat bénéficie de l'accompagnement des autres partis qui vont se retrouver dans son projet de société. Au RPDM de Cheick Modibo Diarra, on se dit également « prêt à aller à la conquête du pouvoir à tout moment », tout comme au parti Yelema, qui va d'ores et déjà désigner son candidat au prochain scrutin présidentiel à l'issue de son 4ème Congrès ordinaire, le 23 décembre 2023.

Préparation impactée ? Si les partis politiques sont tournés vers la préparation du prochain scrutin présidentiel, cette préparation reste particulière, étant donné que les nouvelles dates de l'élection ne sont pas encore connues. « La préparation est un peu impactée parce que nous ne connaissons pas les dates de l'élection. Dans un premier temps, notre programme de société, nous l'avons calé sur une période donnée, en nous basant sur les engagements des autorités de la Transition. Maintenant que ce délai a été repoussé, bien sûr que cela nous perturbe un peu », avoue Sékou Niamé Bathily. Aujourd'hui, l'interrogation porte sur les actions politiques qui seront menées si la Transition se prolonge pour une durée indéfinie. Mais nul doute que la pression pourrait être forte sur les autorités, aussi bien de la part de la Cedeao, des PTF, de la classe politique et des acteurs de la société civile. ■



Nous devons tout faire pour que les élections puissent se tenir avant la fin de l'année 2024. Un léger report ne devrait pas dépasser 3 à 6 mois. Les autorités doivent mobiliser toutes les ressources, créer un cadre favorable de dialogue et régler tous les problèmes techniques pour que nous allions à cette élection pour mettre fin à la Transition.

tés maliennes ont annoncé un léger report. Mais, si au cours des échanges avec la Cedeao elles proposent de nouvelles dates au-delà de 2024, par exemple, évidemment que la Cedeao ne l'acceptera pas. Elle pourrait alors brandir de

mément au nouveau découpage territorial à base duquel devraient se tenir les prochaines élections dans notre pays ». Comme le RPM, l'Adema est aussi déjà tournée vers la préparation de la présidentielle à venir. Selon Yaya San-

sation ne constitue pas un handicap. « Cela ne met pas un frein à ce que nous sommes en train de faire. Nous continuons à nous préparer pour être prêts lorsque le collège électoral sera convoqué », assure-t-il. « C'est à la fois un handicap et une opportunité. Mais nous pensons qu'il est bon qu'on indique une date pour que nous puissions bien nous préparer, parce qu'une élection demande beaucoup de ressources. On ne peut pas se lancer dans une campagne indéfinie », estime pour sa part Yaya Sangaré.

Tenir l'échéance 2024 Même si la classe politique a invité le gouvernement de transition à ouvrir le dialogue en vue de trouver de nouvelles dates consensuelles pour la tenue de la prochaine élection présidentielle, elle n'a jusqu'à là pas encore été sollicitée par les autorités dans ce sens. Mais, pour la plupart des partis politiques, la tenue de l'élection ne devrait pas aller au-delà de l'année 2024. « Nous devons tout faire pour que les élections puissent se tenir avant la fin de l'année 2024. Un léger report ne devrait pas dépasser 3 à 6 mois. Les autorités doivent mobiliser toutes les ressources, créer un cadre favorable de dialogue et régler tous les problèmes techniques pour que nous allions à cette élection pour mettre fin à la Transition », préconise le Secrétaire général de l'Adema.

3 QUESTIONS À



DR HAMADOUN HAIDARA
Analyste politique

1 Comment analysez-vous la réaction à minima de la CEDEAO sur le report de la présidentielle ?

La CEDEAO n'est plus dans le durcissement de ses positions et cela est visible à travers ses récentes prises de position, qui montrent clairement qu'elle veut une négociation démocratique et pacifique avec le Mali sur les questions relatives à sa gouvernance. Il faut comprendre que les nouvelles dynamiques créées par la création de l'Alliance des États du Sahel (AES) semblent désorienter la CEDEAO sur certains de ses principes, en la poussant vers un sentiment d'isolement. D'où sa flexibilité concernant le cas du Mali.

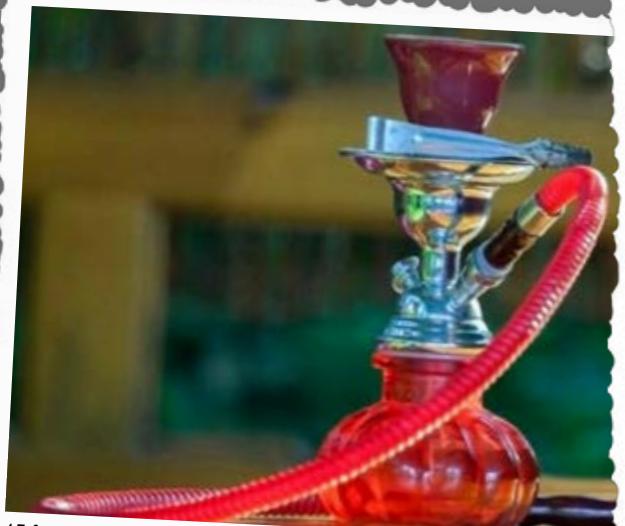
2 Quel regard portez-vous sur les relations Mali - CEDEAO en 2024 ?

Il est possible que ces relations se détériorent à nouveau en 2024 si chaque camp garde sa position sur les questions du retour à l'ordre constitutionnel. Par exemple, si le Mali décide d'évoluer conformément à ses propres principes et que la CEDEAO exige un calendrier électoral clair et précis, avec un chronogramme à exécuter au cours de l'année 2024.

3 Les dates de la présidentielle ne sont pas encore connues. Cela peut-il impacter la préparation des partis politiques ?

On peut dire que les partis politiques sont dans une position délicate où plus la date des élections dure à être connue plus ils s'affaiblissent et s'étouffent par manque de contacts réguliers avec les militants. Cela peut jouer sur leurs rendements en termes de résultats.

LES ÉVÈNEMENTS MARQUANTS DE 2023



15 février 2023 : L'interdiction de la chicha, décidée en août 2022, entre en vigueur.



20 mars 2023 : Après 711 jours de détention aux mains du JNIM, le journaliste français, ancien collaborateur du Journal du Mali, Olivier Dubois est libéré.



26 juillet 2023 : Au Niger, le général Abdrahamane Tiani renverse le président Mohamed Bazoum.



27 juillet 2023 : Le Colonel Assimi Goïta et le président russe Vladimir Poutine à Saint-Pétersbourg lors du sommet Russie-Afrique. C'est son premier déplacement à l'étranger en tant que président de la transition.



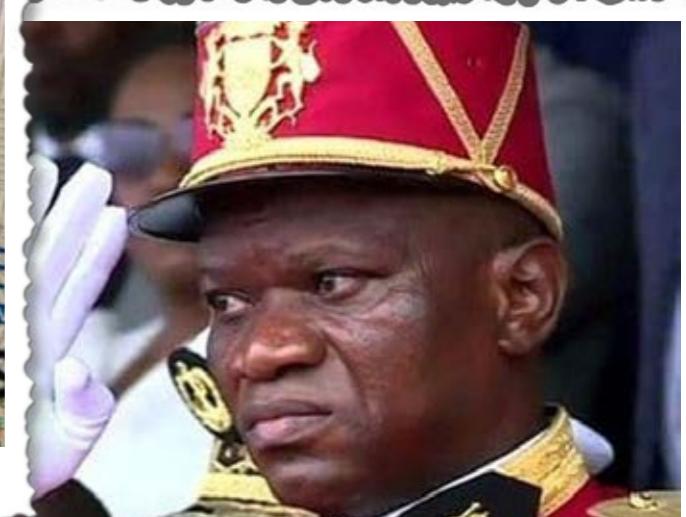
20 mars 2023 : L'affaire Open AI éclate. Plusieurs personnes sont victimes de cette supercherie qui se chiffre à plusieurs milliards de francs CFA.



16 juin 2023 : Devant le conseil de sécurité de l'ONU, le ministre des Affaires étrangères Abdoulaye Diop demande le retrait sans délai de la MINUSMA.



10 août 2023 : Quelques heures après que la France ait suspendu la délivrance de visas aux Maliens, le Mali applique la réciprocité et suspend à son tour la délivrance de visas aux Français.



30 août 2023 : Au Gabon, le général Brice Clothaire Oligui Nguema renverse Ali Bongo tout juste réélu selon les résultats proclamés par la commission électorale.



18 juin 2023 : Les Maliens sont appelés aux urnes pour se prononcer sur la nouvelle Constitution. Elle est adoptée à 97% des voix et promulguée le 22 juillet 2023.



6-16 juillet 2023 : Après une interruption de 13 ans, la biennale artistique et culturelle se tient à Mopti en dépit d'un contexte sécuritaire très précaire.



Septembre 2023 : Les Maliens subissent des délestages inédits depuis cette date. Les coupures se poursuivent encore.



6 septembre 2023 : La nation malienne rend un dernier hommage à l'illustre footballeur Salif Keïta, décédé le 2 septembre 2023 à l'âge de 76 ans.



7 septembre 2023 : L'épave du bateau "Tombouctou" attaquée par des terroristes sur le fleuve Niger. Le bilan officiel est de 64 morts dont 49 civils, mais plusieurs sources l'estiment sous-évalué.



16 septembre 2023 : Le Mali, le Burkina Faso et le Niger signent la charte instituant l'alliance



25 septembre 2023 : Le ministre d'Etat, ministre de l'Administration territoriale annonce le "léger" report de la présidentielle de février 2024.



7 octobre 2023 : Après l'attaque du Hamas sur le territoire israélien, Israël riposte en bombardant l'enclave palestinienne de Gaza et en lancant une opération terrestre toujours en cours. Le bilan des morts côté palestinien est évalué à près de 20 000.



1er décembre 2023 : Le Mali décroche la troisième place lors de la Coupe du monde U-17 disputée en Indonésie.

14 novembre 2023 : Un militaire malien devant le gouvernorat après la reconquête de la ville par les FAMA.

ALLIANCE DES ÉTATS DU SAHEL : QUELLE ÉVOLUTION EN 2024 ?

Instituée le 16 septembre dernier par la signature de la charte du Liptako-Gourma entre le Burkina Faso, le Mali et le Niger, l'Alliance des États du Sahel (AES) a amorcé sa pleine opérationnalisation en novembre 2023. Alors que plusieurs recommandations ont été formulées, les regards sont tournés vers leur mise en œuvre et l'évolution en 2024 de cette Alliance, dont la création passe mal auprès de la CEDEAO.

MOHAMED KENOUI

Avec pour objectif principal au départ d'établir une architecture de défense collective et d'assistance mutuelle aux parties contractantes et de lutter contre le terrorisme sous toutes ses formes et la criminalité en bande organisée dans l'espace commun de l'Alliance, l'AES s'est rapidement aussi penchée sur les questions de diplomatie et de développement. Ainsi, lors des premières rencontres à Bamako pour établir l'architecture juridico-institutionnelle de l'Alliance, plusieurs recommandations d'ordre divers ont été faites, allant jusqu'à un projet de confédération entre les trois États. Ces différentes recommandations seront-elles concrétisées à partir de l'année 2024 ?



L'année 2024 pourrait être un tournant décisif pour l'AES.

rables existant dans ce projet. L'AES est une alliance d'États disposant de toutes les ressources nécessaires à l'implémentation de leurs accords », poursuit l'analyste. Pour sa part, Dr. Alpha Alhadi Koïna, géopolitologue et ex-

mais cela demande plus de réflexions », avance-t-il.

Bras de fer avec la CEDEAO ?

Lors du 64ème sommet ordinaire de la CEDEAO, tenu le 10 décembre à Abuja, au Nigeria, le Président en exercice de l'organisation ouest-africaine, le Nigérian Bola Ahmed Tinubu, a fustigé la création de l'AES, la qualifiant de « tentative fantôme de détourner l'attention de notre quête mutuelle de démocratie et de bonne gouvernance qui aura un impact sur la vie de nos peuples ». Alors que l'institution sous-régionale envisage de renouer le dialogue avec les pays en transition, notamment le Mali et le Burkina Faso, dont les transitions devraient prendre fin en 2024, certains analystes soutiennent que l'AES pourrait faire bloc et tenir tête à la CEDEAO si les parties ne s'entendent pas sur les calendriers.

Pour Siaka Coulibaly, « il n'y a quasiment aucune raison de douter que l'AES ne s'approfondisse pas en 2024 ». « Les projections pour 2024 faites par la rencontre des ministres de l'Économie des trois pays en novembre dernier se situent à un niveau de maturité où il est assez facile de mutualiser, étant donné que les trois États ont déjà des planifications avancées de leurs politiques », affirme-t-il. « On peut présager dès maintenant d'une évolution positive de l'AES en 2024, en se basant sur les facteurs favo-

Le risque de confrontation entre l'AES et la CEDEAO et son possible développement en antagonisme ouvert ne dépend que de la capacité stratégique des dirigeants de la CEDEAO à objectiver les défis de la sous-région ouest-africaine.

L'étape des concrétisations

Pour l'analyste politique burkinabé Siaka Coulibaly, « il n'y a quasiment aucune raison de douter que l'AES ne s'approfondisse pas en 2024 ». « Les projections pour 2024 faites par la rencontre des ministres de l'Économie des trois pays en novembre dernier se situent à un niveau de maturité où il est assez facile de mutualiser, étant donné que les trois États ont déjà des planifications avancées de leurs politiques », affirme-t-il. « On peut présager dès maintenant d'une évolution positive de l'AES en 2024, en se basant sur les facteurs favo-

EN BREF

SÉCURITÉ EN 2024 : INTENSIFICATION DES AFFRONTEMENTS ENTRE LES FAMA ET LES GROUPES TERRISTES ?

Alors que la montée en puissance de l'armée malienne lui a permis d'engranger des succès significatifs dans la lutte contre le terrorisme en 2023, en détruisant plusieurs sanctuaires à travers le pays, l'année 2024 s'annonce à nouveau pleine de défis sécuritaires. Les FAMA doivent en effet continuer à contrer l'EIGS dans la zone des trois frontières et le JNIM au centre et au nord du pays. Le chef terroriste Iyad Ag Ghaly a d'ailleurs annoncé les couleurs dans une vidéo récente où il s'en est pris aux régimes militaires du Sahel, affirmant que l'affrontement était entré dans une nouvelle phase et appelant à une mobilisation des tribus locales contre les « gouvernements traitres » du Mali, du Burkina Faso et du Niger. Selon des spécialistes, de son côté l'EIGS, dont le chef d'État-major au Sahel a été tué début décembre lors de violents combats à Ménaka, pourrait multiplier les attaques contre les positions de l'armée. ■ M.K

pas rapidement les tensions existant avec les pays de l'AES, ce projet va poursuivre son développement institutionnel et constituer une nouvelle dynamique politique et socio-économique, à l'intérieur ou en dehors de la CEDEAO. Dans les deux cas, l'AES peut devenir un pôle concurrent de la Communauté», prévient l'analyste burkinabé.

Dans deux pays de l'AES, le Burkina Faso et le Mali, les transitions devraient prendre fin sur le papier en 2024. Pour beaucoup d'analystes, l'échéance 2024 ne sera pas tenue par ces pays afin de tenir des élections et de mettre fin aux différentes transitions. 2024 pourrait donc être l'année de l'épreuve de force entre la CEDEAO et l'AES. ■

2024 : AU RYTHME DES COUPURES ET DE POSSIBLES SANCTIONS ?

Les promesses de la ministre de l'Énergie, Mme Bintou Camara, en octobre 2023, n'ont pas été tenues. Les délestages se sont aggravés dans plusieurs localités, passant de 5 à 12 heures par jour. 2024 et la période des fortes chaleurs s'annoncent donc délicates. Au-dessus des Maliens plane également le spectre de sanctions de la CEDEAO qui pourraient mettre un nouveau frein à l'économie.

FATOUMATA MAGUIRAGA

Le bout du tunnel n'est pas pour tout de suite. 2024 sera aussi rythmée par les coupures intempestives d'électricité. Alors que des entreprises dans beaucoup de secteurs ont déjà mis la clé à la porte ou prévoient de la faire, le ministère de l'Énergie a dans un communiqué publié le 11 décembre 2023 promis des kits de batteries pour soulager certains métiers. Si l'annonce a le mérite d'exister, elle suscite de nombreuses interrogations. Quand ces matériels seront-ils disponibles, pour qui et à quel coût ? En filigrane, cette annonce pourrait aussi démontrer que le problème pourrait perdurer encore plusieurs mois. Selon une source bien introduite, l'un des fournisseurs de la société EDM se serait retiré, créant un déficit de production de 50 mégawatts, en raison du paiement à un autre fournisseur de la somme de 15 milliards de francs CFA au détriment des impayés des autres. La Côte d'Ivoire, avec laquelle les autorités entretiennent des relations tendues, aurait aussi réduit sa fourni-



Les coupures d'électricité de l'EDM risquent de se poursuivre alors que plusieurs secteurs de l'économie en souffrent.

ture. Même si la demande restait stable, avec cette diminution de l'offre et l'absence d'investissements, le déficit ne peut que s'accroître, explique un ancien cadre de la société EDM.

Craindre le pire ? À quoi donc s'attendre avec cette combinaison dangereuse ? « Au pire », répond notre interlocuteur. Parce que même si les kits promis arrivent, ils pourront soulager certains métiers, mais si la demande ne diminue pas au plan domestique il reste peu d'espoirs. Outre cette prédi-

EN BREF

PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES : RISQUE MODÉRÉ DE SURENDETTEMENT

Les perspectives économiques prévoient une croissance respective de 5,1% et 5,3% pour le Mali en 2023 et 2024. Pour la Banque africaine de développement, elle est tirée par la reprise de la production de coton, les industries extractives, le lancement de nouvelles industries et la restructuration d'industries en difficulté. L'inflation devrait reculer de 2,6% en 2023 et de 2,4% en 2024, du fait d'une production céréalière positive de 7,7% en 2023 et de 5,1% en 2024, ajoutée à la suspension temporaire des exportations. Le déficit budgétaire de 4,8% du PIB en 2023 devrait revenir à 4,1% en 2024. Selon la BAD, la dette publique devrait augmenter en 2023 (53,4% du PIB) et connaître une baisse en 2024 avec 53,3%. La dette intérieure (27,6% du PIB) devrait dépasser la dette extérieure (25,8%). Les ratios concernant la valeur actuelle de la dette, selon les projections du FMI, sont de 53% des exportations de biens et services et de 15,4% du PIB et ceux relatifs au service de la dette sont de 4% des exportations et de 6% des recettes budgétaires. La dette est donc jugée viable, selon les autorités, mais cette viabilité reste « sensible à un durcissement des conditions de financement et à un choc sur les prix des produits de base ». ■ F.M

Campagne agricole 2023 - 2024 Des prévisions en hausse

Au début de la campagne agricole 2023 - 2024, 10,9 millions de tonnes de céréales étaient attendus au Mali. Une production en hausse de 6,4% par rapport à la campagne précédente. Le maïs reste la principale spéculature avec 4,1 millions de tonnes, suivi du riz, 3 millions de tonnes, du sorgho, 1,7 million et du mil, 1,9 million de tonnes. Le pays ex-

porte entre 10 et 15% de sa récolte et consomme environ 5,4 millions de tonnes. Il est le deuxième producteur de graminées en Afrique de l'Ouest derrière le Nigeria. La production de coton devrait être d'environ 780 000 tonnes, le prix au producteur de 295 francs CFA le kg et le prix subventionné de l'engrais 15 000 francs CFA le sac de 50 kg. Les prévisions de production

révisées de céréales de septembre 2023 sont en légère hausse, de 3,3%, par rapport à celles de l'année dernière et de 5% par rapport à la moyenne quinquennale, selon le rapport de la Cellule de Planification et des Statistiques / Service du Développement rural (CPS/SDR, Septembre 2023). Selon les perspectives sur la sécurité alimentaire de Famine early warning systems

SPONSOR OFFICIEL DE VOTRE SANTÉ

LUTTE CONTRE LES VBG, UNE ANNÉE DÉCISIVE ?

Chaque année le cri du cœur est le même pour les associations féminines et les organisations de défense des droits humains : l'adoption d'une loi spécifique criminalisant les Violences basées sur le genre (VBG). En 2023, si une avancée a été constatée avec les projets de Code pénal et de Code de procédure pénale, ils n'ont pas encore été adoptés, renvoyés en décembre dernier à une prochaine session du CNT. Les regards sont donc tournés vers 2024.



Plusieurs associations féminines militent pour une loi répressive contre les VBG.

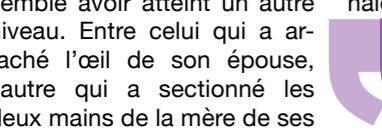
Les brutalités d'hommes visant des femmes, pour la plupart leurs conjointes, ont de nouveau horrifié en 2023. Et cela semble avoir atteint un autre niveau. Entre celui qui a arraché l'œil de son épouse, l'autre qui a sectionné les deux mains de la mère de ses enfants ou encore celui qui a brûlé son épouse enceinte durant son sommeil, les VBG ont défrayé la chronique. Entre le 7 et le 14 décembre 2023 ont été recensés l'assassinat d'une jeune fille de 16 ans enceinte et celui d'une épouse de 35 ans, mère de 5 enfants, par son mari âgé de 40 ans à Bendougou

(Kita). Entre janvier et octobre 2022, le système de gestion de l'information sur les VBG (GBVIMS) a enregistré 11 534 cas, dont 98% concernaient des femmes. Plus de **D'avril à juin 2023, 2 809 incidents liés aux VBG ont été recensés dans 9 régions du pays.**

3 sur 10 étaient des filles de moins de 18 ans. D'avril à juin 2023, 2 809 incidents ont été recensés dans 9 régions du pays. Moussa Drissa Guindo, magistrat et membre de la Convention nationale des juristes du Mali, dénonce les lacunes juridiques actuelles. « C'est minime, lorsque l'on

ABOUBACAR SIDIKI DJIBO

examine le Code, notamment en ce qui concerne la répression des agressions contre les femmes ». Il souligne l'absence de lois spécifiques. Les projets de Code pénal et de Code de procédure pénale, sur la table du CNT, qui devaient être examinés et soumis au vote le 14 décembre dernier, ont été renvoyés à une prochaine session. En attendant, alors que chaque année est organisée du 25 novembre au 10 décembre la campagne des 16 jours d'activisme, les associations s'impatientent. Madame Sy Kadidiatou Tangara, Secrétaire à l'Information de la CAFO, appelle à une action immédiate, plaident pour des sanctions rigoureuses, « qu'il y ait même la peine de mort », contre les auteurs de VBG. « Il faut que les larmes des femmes sèchent », ajoute-



D'avril à juin 2023, 2 809 incidents liés aux VBG ont été recensés dans 9 régions du pays.

t-elle. Il faut préciser qu'au Mali un moratoire est observé sur l'exécution des peines de mort depuis 1980. Moussa Drissa Guindo insiste sur le rôle crucial de l'État, soulignant des statistiques alarmantes, avec 12% d'hommes et 55% de femmes victimes de VBG. ■

ÉCHOS DES RÉGIONS

MIGRATION : LE MALI FAIT L'ÉTAT DES LIEUX

La journée internationale des migrants a été célébrée le 22 décembre 2023 à Sikasso. En prélude à cet évènement, le ministre des Maliens établis à l'extérieur et de l'intégration africaine a présidé le lancement d'un atelier le 18 décembre 2023. L'atelier visait à évaluer la mise en œuvre du plan d'action (2018- 2022) de la Politique nationale en matière d'intégration africaine au Mali. Estimé à 6 millions de personnes par le ministère en charge des Maliens établis à l'extérieur et les organisations représentant ces derniers, le nombre des Maliens en dehors du pays est estimé à 1 300 000 personnes par les Nations Unies en 2020. Depuis plusieurs années, les autorités tentent de dissuader les candidats de renoncer à la migration irrégulière. Des campagnes qui se heurtent au contexte de crise multiforme. L'insécurité et le changement climatique laissant souvent peu d'alternatives à des populations souvent contraintes au déplacement. ■

EN BREF

ENVIRON 200 000 MALIENS RÉFUGIÉS AU SAHEL

Le premier semestre de l'année 2023 a été marqué par une détérioration de la situation sécuritaire dans certaines localités du Mali. Selon le rapport d'OCHA, cela a contribué à fragiliser davantage les populations, dont un grand nombre a été contraint de se déplacer. « Le Mali compte au moins 375 000 personnes déplacées internes, selon la matrice de déplacement d'avril 2023 de l'OIM, ainsi que 64 000 réfugiés, principalement venus de la sous-région, selon les estimations de juin 2023 du HCR », note le rapport. Augmentant singulièrement les besoins humanitaires dans les régions de Kidal, Ménaka, Gao, Tombouctou et Mopti. D'après les données du Cadre harmonisé de mars 2023, plus d'un million de personnes sont en situation de crise et 54 000 en situation d'urgence ou de catastrophe alimentaire. Le départ des troupes de la MINUSMA des bases du nord du Mali a entraîné un nouvel afflux de réfugiés maliens vers les pays de la sous-région, principalement la Mauritanie, qui accueille la moitié des 200 000 réfugiés maliens. Ils constituent 98% des réfugiés dans ce pays, selon le HCR, surtout à M'Berra où se trouve la grande majorité d'entre eux. Ils sont aussi à Nema, à la frontière, à Nouadhibou, la deuxième ville de la Mauritanie, ou même à Nouakchott, la capitale. Au 31 décembre 2022, le Mali accueillait plus de 60 000 réfugiés, dont 25 000 en provenance du Burkina Faso. Parallèlement, quelque 440 000 Maliens étaient déplacés à l'intérieur de leur propre pays en raison de la poursuite des violences émanant des groupes armés, selon le HCR. ■

FATOUMATA MAGUIRAGA

DANS LE MONDE, 2024 SERA ÉLECTORALE

Plusieurs grands rendez-vous électoraux sont prévus pour l'année 2024. Entre l'indécise présidentielle au Sénégal, le scrutin peut-être historique en Afrique du Sud, l'ambition présidentielle de Donald Trump qui pourrait être freinée par les affaires judiciaires, analyse de quelques grandes échéances.

BOUBACAR SIDIKI HAIDARA

SÉNÉGAL : UNE ÉLECTION INDÉCISE

Le 25 février 2024, les Sénégalais se rendront aux urnes pour élire le successeur du Président Macky Sall. Ce dernier a fait le choix de ne pas se représenter pour un troisième mandat. Passé cette certitude, la présidentielle sénégalaise revêt de nombreuses inconnues. Notamment sur les possibles candidats. Plus de 200 personnalités ont, selon la presse locale, fait part de leur intention de briguer la magistrature suprême, mais elles doivent recueillir des parrainages citoyens. Le dauphin du Président sortant, Amadou Ba, actuel Premier ministre, est le candidat de la majorité présidentielle. Face à lui, une opposition divisée. Khalifa Sall, ancien maire de Dakar, a quitté la coalition de l'opposition. Karim Wade, que ses partisans poussent à se présenter, est toujours en exil au Qatar et reste silencieux sur ses intentions. Le grand enjeu sera la candidature ou non d'Ousmane Sonko. Alors que le feuilleton judiciaire se poursuit, le maire de Ziguinchor, actuellement en prison, n'est pas assuré d'être candidat. Face à cette éventualité, son parti dissois, le PASTEF, a brandi la carte Bassirou Diomaye Faye, le bras droit de Sonko. Problème, ce dernier est également en prison et possible d'une lourde condamnation.



milliardaire, pourrait être le candidat républicain à la présidentielle. Si cette année sera électoral pour Trump, elle sera aussi judiciaire. Il est inculpé dans quatre procès et doit se défendre d'accusations de fraude et de conspiration pour fausser les résultats d'une élection. Il a été déclaré inéligible par la Cour Suprême du Colorado le 19 décembre mais va faire appel devant la Cour Suprême des Etats-Unis. De l'autre côté, selon un sondage du New-York Times, 71% des sondés trouvent Joe Biden trop vieux et les votes de certaines minorités habituellement acquis au camp démocrate, seraient désormais en train de s'équilibrer. Selon de récents articles de presse, la communauté musulmane des États-Unis pourrait aussi se détourner de Biden à cause de son traitement du conflit israélo-palestinien.



**AFRIQUE DU SUD :
L'ANC DANS LE DUR**
L'ex Président sud-africain Jacob Zuma a annoncé le samedi 16 décembre qu'il ne voterait pas pour l'ANC lors des élections de mai 2024. Venant du rival de l'actuel Président, Cyril Ramaphosa, cette sortie illustre les tensions au sein de

ÉTATS-UNIS : VERS UN NOUVEAU DUEL BIDEN - TRUMP ?

Les États-Unis s'orientent vers un duel entre le Président Joe Biden et son prédecesseur Donald Trump le 5 novembre 2024 pour l'élection présidentielle. Le



l'ANC, parti historique au pouvoir depuis 1994 et la fin de l'apartheid. Depuis des mois, experts et sondages avancent en effet que lors de ce scrutin le parti pourrait perdre pour la première fois sa majorité parlementaire et donc la présidence du pays. Une coalition menée par le premier parti d'opposition, l'Alliance démocratique (DA), appelle toutes les bonnes volontés à la rejoindre pour déloger l'ANC du pouvoir. L'élection présidentielle en Afrique du Sud est un scrutin indirect. Ce sont les 400 députés du Parlement qui élisent le chef de l'État.

RUSSIE, RWANDA, ALGÉRIE : SANS SURPRISE

Les électeurs russes sont appelés aux urnes le 17 mars 2024 afin d'élire leur Président. Le chef de l'État sortant, Vladimir Poutine, qui brigue un cinquième mandat, devrait l'emporter sans grande surprise. La Constitution a été amendée en 2020, remettant les compteurs à zéro et permettant à Poutine d'être éligible pour deux mandats supplémentaires. Au Rwanda, ce n'est pas encore un cinquième mais un quatrième mandat que vise et devrait obtenir le Président Paul Kagamé, au pouvoir depuis 2000. La présidentielle est prévue pour le 15 juillet 2024. En Algérie, l'élection présidentielle est programmée pour décembre. Selon de nombreux analystes, le chef de l'État actuel, Abdelmadjid Tebboune, est promis à un deuxième mandat.



CAN 2023 : LA CÔTE D'IVOIRE ACCUEILLE L'AFRIQUE

L'évènement sportif majeur en Afrique sera sans nul doute la CAN 2023, qui débutera à partir du 13 janvier 2024 en Côte d'Ivoire à cause des conditions climatiques. La grande messe du football africain est très attendue.

BOUBACAR SIDIKI HAIDARA

Si en 2022 (CAN 2021) au Cameroun, le Mali nourrissait de grandes ambitions, avec des certitudes dans son jeu, l'équipe s'avance cette fois-ci avec moins d'atouts, en dépit du bon bilan d'Eric Sékou Chelle depuis son arrivée à la tête des Aigles, en mai 2022, suite au limogeage de Mohamed Magassouba. Cette prudence s'explique par les grandes désillusions vécues l'année dernière (Élimination en huitièmes de finale de la CAN par la Guinée Équatoriale et en barrages de la Coupe du monde par la Tunisie) et les nombreux blessés dans le nid des Aigles. Les attaquants Ibrahima Koné, Adama Traoré « Malouda » et le milieu de terrain Cheick Doucoure sont tous déjà forfait. El Bilal



2024 Une année olympique

2024 sera surtout et avant tout une année de Jeux Olympiques. Du 26 juillet au 11 août, les plus grands sportifs de la planète seront en France pour participer les JO de Paris. 10 500 athlètes sont attendus dans 32 disciplines. La sélection U23 du Mali participera au tournoi de football, alors que des athlètes maliens souhaitent réaliser les minima pour prendre part à la compétition. Au-delà des JO, 2024 sera aussi marquée par la tenue de l'Euro de football en Allemagne, du 14 juin au 14 juillet. L'Italie, championne en titre, défendra un trophée très convoité, que des analystes sportifs promettent déjà à la France ou à l'Angleterre, à moins qu'un réveil allemand sur ses terres ne change la donne. Cette année, nous suivrons aussi l'évolution de Ligue des Champions. La nouvelle formule, mise en place par l'UEFA, à 36 équipes sera lancée. ■ B.S.H



PARIS 2024



REPÈRES

12 janvier - 10 février 2024 :
Coupe d'Asie de football

13 janvier - 11 février 2024 :
Coupe d'Afrique des Nations de football

14 juin - 14 juillet 2024 :
Euro de football

26 juillet - 11 août 2024 :
Jeux Olympiques de Paris

21 Juin - 15 juillet 2024 :
Copa America

17 septembre 2024 - 31 mai 2025 :
Ligue des Champions de football UEFA nouvelle formule

ARTISTES : RÉSISTER TANT BIEN QUE MAL

Les tensions politiques entre le Mali et la Côte d'Ivoire semblent avoir atteint la sphère culturelle. En effet, depuis l'annulation du concert de l'artiste Mariam Ba en 2022, les incidents se sont multipliés. Mais les acteurs culturels, qui n'entendent pas être pris au piège, font de la résistance et veulent même, à travers la culture, prôner la réconciliation.

FATOUMATA MAGUIRAGA



Plusieurs artistes maliens ont connu des déboires pour se produire en Côte d'Ivoire ces dernières années.

Arrêté en Côte d'Ivoire le 11 novembre 2023, alors qu'il s'y était rendu pour un concert, le chanteur malien Youssou Tapo a été libéré le 16 décembre 2023. Cet incident s'ajoute aux annulations de concerts d'artistes maliens et ivoiriens qui voulaient se produire de part et d'autre de la frontière. Même si les organisateurs ont parlé d'un simple report, l'annulation du concert de Salif Keïta en novembre dernier se justifie pour beau-

coup par sa grande proximité avec les autorités de la Transition malienne.

Résister par la culture Le 23 décembre 2023, le jeune artiste malien Seydou Chee doit se produire en Côte d'Ivoire. L'artiste, arrivé sur place le 19 décembre, a été très bien accueilli, confie Oumar Coulibaly, promoteur culturel. « Les acteurs culturels veulent faire la promotion de la paix à travers la culture qui nous lie », explique-t-il.

INFO PEOPLE

NOUVELLE PLAINE POUR VIOL CONTRE GÉRARD DEPARDIEU



Les jours passent et les accusations contre Gérard Depardieu s'accumulent. La journaliste espagnole Ruth Baza a déposé plainte en Espagne pour des faits remontant à 1995 à Paris. Elle explique les avoir « complètement » oublié jusqu'à l'enquête publiée par Mediapart dans laquelle 13 femmes accusent l'acteur de violences sexuelles. Il a été mis en examen en 2020 après la plainte de l'actrice Charlotte Arnould. Une deuxième plainte a été déposée par la comédienne Hélène Darras pour des faits a priori prescrits remontant à 2007.

JONATHAN MAJORS VIRÉ PAR MARVEL



L'acteur américain, qui jouait le personnage de Kang dans le dernier film Ant-Man et la série Loki, a été reconnu coupable d'agression et de harcèlement à l'encontre de son ancienne compagne. Marvel Studios a annoncé sa séparation de l'acteur Jonathan Majors. S'il ne connaît sa condamnation que le 6 février prochain, il encourt jusqu'à un an de prison ferme. Sa carrière cinématographique semble plus que jamais compromise. Kang, le personnage qu'il interprétait, était censé devenir le grand méchant titulaire des prochains Marvel après Thanos.

Les acteurs culturels, qui souffrent de cette situation, souhaitent même favoriser le dialogue politique et permettre aux promoteurs de continuer à faire vivre leur art. D'autant que la Côte d'Ivoire accueillera bientôt toute l'Afrique pour la CAN 2023. « On espère des améliorations pour 2024, parce qu'on envisage des projets de promotion d'artistes pour février et mars ». Au-delà de la Côte d'Ivoire, un autre dossier inquiète les artistes. La déprogrammation des artistes maliens, à l'instar de leurs homologues du Burkina Faso et du Niger, a été unanimement condamnée par les hommes de culture. Aussi bien en France que dans ces trois pays, les artistes et les promoteurs ont exprimé leur indignation face à cette incursion de la politique dans les rapports culturels. Cet épisode n'est malheureusement pas le dernier du chapitre très tendu des relations entre la France et ces trois pays du Sahel. Ce qui inquiète les acteurs, c'est la fin du soutien aux projets culturels dans un contexte où les financements sont déjà rares pour le monde de la culture. Plusieurs artistes de ces pays bénéficiaient de la collaboration culturelle avec la France. Selon une source à l'ambassade de France à Bamako, des arbitrages sont en cours au niveau des différents ministères concernés pour assouplir les mesures de restriction de visas pour les artistes. Les conclusions de ces arbitrages sont attendues pour 2024. ■

Journal du Mali
l'hebdo

Directeur de publication :
Mahamadou CAMARA
mcamara@journaldumali.com

Directrice déléguée :
Aurélie DUPIN
aurelie.dupin@journaldumali.com

Rédacteur en chef :
Boubacar Sidiki HAÏDARA

Secrétaire de rédaction :
Ramata DIAOURÉ

Rédaction :
Idélette BISSUU - Boubacar Sidiki HAÏDARA - Mohamed KENOUI - Fatoumata MAGUIRAGA

Stagiaire :
Yaya BERTHÉ

Photographie : Emmanuel B. DAOU

Infographiste : Marc DEMBÉLÉ

JOURNAL DU MALI L'HEBDO, édité par IMPACT MÉDIA Presse.
Hamdallaye ACI 2000 - Immeuble Badenya, près M'ÈVA Palace - Bamako
Tél : +223 20 23 00 66
www.journaldumali.com
contact@journaldumali.com

CANAL+

BONNE ET HEUREUSE ANNEE **2024** A VOUS

AW SAMBE SAMBE

PASSEZ DE BONNES FETES DE FIN D'ANNEE
EN COMPAGNIE DE NOS OFFRES ET PROMOTIONS



REABONNEZ-VOUS
ET TENTEZ DE
GAGNER***



UNE VOITURE



UN BILLET D'AVION



UN GROUPE
ELECTROGENE

* Offre valable du 14 novembre au 26 décembre 2023 (avec possibilité de prolongation jusqu'au 31 décembre) dans la limite des stocks disponibles pour tout nouvel abonnement à partir de la formule ACCESS des bouquets CANAL+. Parabole offerte, installation gratuite à partir de la formule EVASTION. Hors frais d'accessoires. Prix TTC maximum conseillé. Voir tarifs et conditions de l'offre auprès de votre Distributeur Agréé ou le service client au 36 555 (coût d'un appel local).

** Offre valable du 01 au 31 décembre 2023 pour tout réabonnement à la même formule. Bénéficiez de la formule TOUT CANAL+ pendant 30 jours. Voir tarifs et conditions de l'offre auprès de votre Distributeur Agréé ou le service client au 36 555 (coût d'un appel local).

*** Offre valable du 01 au 31/12/2023 pour tout réabonnement à une formule CANAL+. Participation à la tombola pour gagner en des 30 lots de groupes électrogènes, 13 lots de billets d'avions pour la CAN ou une voiture, supervisée par un huissier de justice. Voir conditions de l'offre auprès de votre distributeur agréé.